

E. R. FABRE.

A L'HONNEUR d'informer le CLERGÉ qu'il a maintenant en main
les meilleurs ouvrages de RELIGION, de LITTÉRATURE, &c.

AUSSI,

Un joli assortiment de Livres de Prières et de Dévotion, élégamment
reliés et une variété de ces mêmes Livres en reliure ordinaire.

Les Instituteurs et MM. les Marchands trouveront chez lui tous
les livres en usage dans les écoles.

N. B.—A l'arrivée de ses nouveaux Livres, qu'il attend dans le
courant du mois, il fera imprimer un catalogue général de sa
Librairie.

MONTREAL, 1 Mai, 1837.

ENRÉGISTRÉ conformément à l'Acte passé en 1832 par la Législature du
Bas-Canada; par Louis FERRAULT, Libraire-Imprimeur, dans le Bureau de
Greffier de la Cour du Bas du Bas du District de Montreal.

MONTREAL, ce 5 Mai, 1837. MONE & MORRIS, P. G. B. R.